



Incompétence d'un maître d'oeuvre

Par fvm, le **16/07/2009** à **20:48**

Bonjour,

J'ai envoyé une lettre avec A/R à mon maître d'oeuvre afin d'arrêter sa prestation. Car, il ne suivait pas le chantier, me transmettait des factures non vérifiées,.... En fait, les artisans me téléphonent en direct afin de faire avancer le chantier.

Quelqu'un a-t-il eu ce genre de mésaventures et qu'elles sont mes recours?

Merci pour vos réponses